



Suspension de permis précipitée (urgent)

Par **gus44**, le **05/03/2009** à **19:14**

Bonjour, Je me suis fait contrôler positif le 15 janvier 2009 pour conduite sous l'emprise de cannabis lors d'un contrôle de la gendarmerie entre la Roche sur Yon et Nantes.
J'avais malheureusement fêter mon anniversaire le week end auparavant (le 10 janvier).
Je suis donc convoqué le 11 mai devant le délégué du procureur pour qu'il juge mon cas.
Mais j'ai eu l'heureuse surprise le 5 mars, d'être contacté par le commissariat qui me demande de restituer mon permis avant 15 jours sur ordre du préfet.
Habitant actuellement la Roche sur Yon et travaillant à Nantes je fais depuis le 1er août 2008 mes 140 km quotidiens afin de me rendre à mon travail.
De plus, dans le cadre de mon travail j'utilise un véhicule.
J'aurais aimé savoir s'il y avait un moyen de retarder la prise d'effet de mon retrait de permis afin que je prenne les dispositions nécessaires (c'est à dire trouver un logement sur Nantes) pour continuer à travailler.
J'en demande peut-être beaucoup mais existe-t-il encore la possibilité d'obtenir un aménagement afin de conduire un véhicule professionnel ?
Merci d'avance pour votre réponse et promis j'arrête de fumer.

Par **Tisuisse**, le **06/03/2009** à **15:57**

Bonjour,
La réponse est négative. Prenez une chambre dans un petit hôtel en attendant de trouver votre logement.